



**Avec ma Banque,
J'avance.**



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024

65^{ème} Exercice Social



www.bancobu.com   

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024

**Presentés à l'Assemblée Générale
Ordinaire des Actionnaires**

du 05 mars 2025



84, Chaussée Prince Louis RWAGASORE
B.P. 990 Bujumbura - Burundi
Tél : +257 22 20 65 00 | 161 Fax: +257 22 22 10 18
Email : info@bancobu.com
Code Swift : BC BU BI BI

SOMMAIRE

LE MANAGEMENT DE LA BANQUE	06
ENVIRONNEMENT MACRO-ECONOMIQUE	07
PRINCIPALES REALISATIONS AU COURS DE L'EXERCICE 2024	08
BILAN SOCIAL	11
RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE LA BANQUE : UNE BANQUE CITOYENNE	12
PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS AU 31/12/2024	12
PERSPECTIVES 2025	23



01 Nos Comptes

- **Compte courant**
(BIF, EUR, USD)
- **Compte joint**
- **Compte Diaspora**
(BIF, EUR, USD)
- **Kira mama**

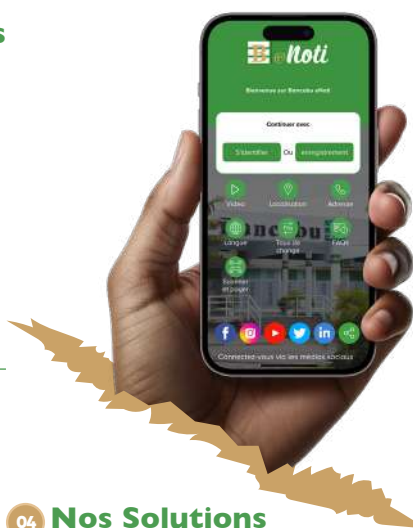
En BIF

En Dollars

En Euro

02 Nos Placements Rémunérés

- Dépôts à Terme
- Compte Carnet Dépôt
- Titres de Trésor



03 Nos Crédits et Facilités de Financement

- Prêt Collectifs
- Prêts Personnels
- Crédit TERIMBERE
- Découvert sur Salaire
- Escompte sur Facture
- Crédit Marché
- Crédit Equipement
- Crédit Investissement
- Facilités de Dédouanement
- Ligne de Trésorerie pour Entreprises
- Autres facilités de financement négociées
- Prêt aux ménages
- Prêt immobilier

04 Nos Solutions Digitales

- Bancobu Web Bank
- Bancobu eNoti
- Bancobu SMS Bank
- Carte Visa prépayée
- Carte Visa Débit

04 Nos Distributeurs Automatiques De Billets Opérant 24h/7 Jrs sont Localisés Ici

- Au Siège de la Banque
- Au Boulevard de l'Uprona dans la station Interpetrol
- A l'Avenue du Commerce en face de la pharmacie Salama (siege)
- Au Guichet Asiatique
- Au Guichet de Kigobe
- Au Guichet Kamenge à la Gare du Nord
- Au Guichet Industriel (Bujumbura City Market)

Autre GAB

- A l'Agence Makamba
- A l'Agence Gitega
- A l'Agence Ngozi
- A l'Agence Muyinga
- A l'Agence Melchior Ndayaye



Nos Agences et Guichets

Agences de la Bancobu

Agence Centrale
Agence Kirundo
Agence Muramvya
Agence Kayanza
Agence Gitega
Agence Cibitoke
Agence Makamba
Agence Ngozi
Agence Musinga
Agence Rumonge
Agence Matana
Agence Nyanza- Lac
Agence Musenyi
Agence Buhiga
Agence Cankuzo
Agence Rutana
Agence Rushubi
Agence Mwaro
Agence Kamenge

Guichets de la Bancobu

- Guichet Du Marché
- Guichet Kenya Airways
- Guichet Q. Asiatique
- Guichet Ruvumera
- Guichet Pafe
- Guichet Mairie
- Guichet Kanyosha
- Guichet Port
- Guichet A.P.I
- Guichet Kigobe
- Guichet Kamenge
- Guichet Ngagara
- Guichet Q. Industriel
- Guichet Kinindo
- Guichet P.S.R
- Guichet Kira Hospital
- Guichet Brarudi
- Guichet Min. Transport
- Guichet Otraco- Buja
- Guichet Aéroport
- Guichet Marche Kamenge
- Guichet T.B.C

- Guichet Gatumba
- Guichet Ruziba
- Guichet Gatabo
- Guichet Bugarama
- Guichet Rutegama
- Guichet Masanganzira
- Guichet Muhanga
- Guichet Otraco-Ngozi
- Guichet Kinyinya
- Guichet Mutaho
- Guichet Zege
- Guichet Otraco-Gitega
- Guichet A.P.I- Gitega
- Guichet Rugombo
- Guichet Ndora
- Guichet Mabayi
- Guichet Kayogoro
- Guichet Mabanda
- Guichet Kobero
- Guichet Otraco- Bururi
- Guichet Baze Industriel



LE MANAGEMENT DE LA BANQUE



Léa NGABIRE

Présidente du Conseil d'Administration



Dr. Frédéric NTIMARUBUSA

Administrateur Directeur Général Adjoint



Trinitas GIRUKWISHAKA

Administrateur Directeur Général

Le présent rapport porte sur les principales activités menées par le Conseil d'Administration au cours de l'exercice 2024, les états financiers relatifs à l'exercice clos au 31/12/2024 ainsi que les perspectives pour l'exercice 2025.

En préambule, nous vous présentons le cadre macroéconomique dans lequel la Banque a mené ses activités.

I. ENVIRONNEMENT MACRO-ECONOMIQUE

Nous vous présentons, en guise d'introduction, l'évolution des indicateurs économiques à fin septembre 2024, les données de fin décembre n'étant pas encore disponibles. Nous mettons en évidence l'évolution de la production, des prix, du commerce extérieur, du taux de change, des finances publiques, de la masse monétaire et ses contreparties ainsi que les indicateurs d'activité et de solidité du secteur bancaire.

- ✓ L'indice de la production industrielle a chuté de 8,5% au mois de septembre 2024, se fixant à 192,3 contre 210,1 au mois correspondant de l'année 2023, suite à la baisse de la production de boissons de la BRARUDI et de celle du sucre.
- ✓ Les apports du café parche ont fortement augmenté, passant de 729 tonnes en septembre 2023 à 7.992,6 tonnes en septembre 2024, suite à la cyclicité du caféier.
- ✓ Par contre, la production du thé en feuilles vertes a baissé de 55,3 % au mois de septembre 2024, s'établissant à 505,0 contre 1.130,0 tonnes à la même période de l'année 2023, suite au désintéressement des agriculteurs dans cette culture.
- ✓ En glissement annuel, l'inflation globale s'est établie à 23,3% en baisse par rapport à 26,7% de septembre 2023 en liaison avec la baisse de l'inflation alimentaire pour certains produits alimentaires, principalement les céréales et les légumes.
- ✓ La balance commerciale reste déficitaire de 1.955,4 Milliards de BIF contre 1.859,9 Milliards de BIF à la même période de l'année 2023.
- ✓ Le Franc Burundi s'est déprécié de 2,02% par rapport au Dollar américain au mois de septembre 2024, comparé à la même période de l'année 2023. Le taux de change moyen s'est fixé à 2.900,25 contre 2.842,53 BIF pour une unité de Dollar américain.

- ✓ Le déficit budgétaire (hors dons) comptant pour l'exercice budgétaire 2024/2025 s'est creusé davantage, s'établissant à 381.900,2 contre 260.641,3 Millions de BIF enregistré à la même période de l'exercice 2023/2024.

Dans le secteur bancaire proprement dit, et d'une année à l'autre :

- ✓ Le ratio de solvabilité globale a légèrement baissé, s'établissant à 20,3 contre 20,5 à fin septembre 2023.
- ✓ Le rendement des fonds propres (ROE) a augmenté, s'établissant à 14,2 contre 13,4% à fin septembre 2023 et le rendement des Actifs (ROA) s'est établi à 1,7 contre 1,6%, d'une année à l'autre.
- ✓ Le rendement des fonds propres (ROE) a augmenté, s'établissant à 14,2 contre 13,4% à fin septembre 2023 et le rendement des Actifs (ROA) s'est établi à 1,7 contre 1,6%, d'une année à l'autre.
- ✓ Le taux de détérioration du portefeuille crédits a augmenté, s'établissant à 4,2% contre 2,6% en septembre 2023 et le montant des grands risques représente 37,7% du portefeuille crédits global contre 56,7% à fin septembre 2023.
- ✓ Le Produit Net Bancaire et le résultat net de l'exercice ont augmenté, respectivement de 24,5% et 27,1%, par rapport à fin septembre 2023.

II. PRINCIPALES REALISATIONS AU COURS DE L'EXERCICE 2024.

Le Conseil d'Administration a tenu ses réunions conformément aux statuts de la Banque et à son règlement d'ordre interne pour analyser notamment les rapports de gestion de la Direction Générale et ceux établis par les Comités spécialisés du Conseil d'Administration.

II.1. AMENDEMENT ET/OU ADOPTION DE TEXTES REGLEMENTAIRES.

II.1.1. Analyse de la politique du Capital humain de la Banque.

Ce texte trace le cadre normative et l'objectif de la politique du capital humain de la banque, définit la stratégie de gestion du capital humain ainsi que les responsabilités des parties prenantes.

II.1.2. Analyse de la politique Hygiène, Santé, Sécurité et Environnement

La banque a été triplement certifiée ISO (14001-2015, 45001-2018, 90001-2015) mais cette certification ne peut être sauvegardée que si le personnel connaît les exigences de chaque norme, ses fondements et ses avantages. Aussi, la banque est, dans ce cadre, obligée de prendre en charge l'ensemble des risques liés à ses activités et pouvant impacter l'hygiène, la santé, la sécurité et l'environnement au travail.

II.1.3. Amendement du Règlement Général des Prêts et avances au Personnel

La dernière version du règlement Général des Prêts et avances au Personnel de la Banque datait de 2004. Une mise à jour de ce texte a été effectuée pour être en phase avec les changements intervenus entretemps dans l'environnement local et international.

II.1.4. Mise à jour de la Charte d'Audit

La mise à jour de la charte d'Audit a été dictée par le fait que dans l'ancienne version le contrôle de deuxième niveau (Risque et Conformité : contrôle permanent) et le contrôle de troisième niveau (Audit : contrôle périodique) n'étaient pas explicitement distingués. En plus, cette révision de la charte permet de se conformer aux statuts de la banque en son article 16 relatif à la durée des mandats des administrateurs.

Profitez de notre gamme de produits



Nous optimisons l'expérience " Client " sur tous les points de contact



**ÉCOUTE
INTEGRITÉ
EXCELLENCE**

Une tradition de bien faire
Depuis 1960

84, Ch. P. L. Rwagasore, Bujumbura, Burundi | (+257) 22 26 52 00 | (+257) 22 20 65 00 | www.bancobu.com | serviceclientele@bancobu.com | info@bancobu.com



161



II.2. DEPLOIEMENT DE LA VISION BANCObU GROUP

Dans le cadre du déploiement de la vision Bancobu Group, l'on note la création de Bancobu Capital, Bancobu Immo et l'amendement de l'organigramme en place depuis 2023.

II.2.1. Création de Bancobu Capital su

La création de Bancobu Capital, su répond à la stratégie de Bancobu Group tel que tracée dans le Plan Stratégique 2024-2028 et a pour mission de développer et exploiter des activités sur le marché des capitaux qui aideront Bancobu Group à atteindre ses objectifs stratégiques. En effet, Bancobu Capital su va offrir des services d'investissement par le biais du conseil, de la gestion des investissements et ainsi générer des revenus grâce à des activités de banque d'investissement.

II.2.2. Création de Bancobu Immo su

La création de Bancobu Immo su répond également à la stratégie de Bancobu Group tel que tracée dans le Plan Stratégique 2024-2028. La Société a pour objet l'exploitation et la valorisation des immeubles de placements de BANCObU SM ; le développement d'une activité de promotion et de gestion immobilières ; l'expertise immobilière.

La société pourra, d'une façon générale, accomplir toutes autres opérations se rapportant directement ou indirectement à son objet, ou qui seraient de nature à en faciliter entièrement ou partiellement la réalisation.

II.2.3. Amendement de l'organigramme

Après 2 ans de mise en œuvre de l'organigramme adopté en 2021, il était nécessaire de réorganiser la structure de la banque pour faire face à la croissance et à la complexité continue des activités de la Banque, ainsi qu'à la mise en œuvre de ses ambitions stratégiques.

Les changements majeurs qu'apporte le nouvel organigramme par rapport à l'organigramme de Janvier 2023 sont la réintroduction d'une Direction des Opérations et le renforcement de la Direction Bancobu Consulting.

II.3. EXTENSION DU RESEAU DE DISTRIBUTION

Dans le cadre de sa politique de proximité, la Bancobu a continué à étendre son réseau d'exploitation durant cette année clôturée au 31/12/2024. Ainsi, pour être toujours proche de ces clients, elle a ouvert une nouvelle agence à KAMENGE, dans le complexe « KAMENGE Business Center » et un guichet au quartier industriel dans la station dénommée Base Fuel Petroleum. Nous ne manquerons pas de signaler que l'agence de Rutana, bien que fonctionnelle depuis 2022, a été solennellement inaugurée par Son Excellence le Président de la République en 2024. Ces nouveaux sites d'exploitation offrent toutes les opérations classiques bancaires.

A fin Décembre 2024, les sites d'exploitation de la Bancobu sont ainsi portés à 62.



Septembre 2024

Sous le volet de l'inclusion financière et la digitalisation, le nombre de clients enregistrés sur la plateforme eNoti est passé de 1.8 Millions en 2023 à 2 Millions en 2024 tandis que les clients possédant des comptes classiques augmentent de 14%, passant de 100 657 en décembre 2023 à 114 948 en décembre 2024.

II.4. AVANCEMENT DES TRAVAUX AU 31/12/2024

Pendant l'année 2024 les travaux de construction du Complexe immobilier « IKIREZI » se sont poursuivis. Le projet avance normalement même s'il a connu des retards liés à la commande et l'arrivée des matériaux et le Conseil d'Administration s'y est investi pour accélérer les travaux.

II.4. AVANCEMENT DES TRAVAUX
AU 31/12/2024

Pendant l'année 2024 les travaux de construction du Complexe immobilier « IKIREZI » se sont poursuivis. Le projet avance normalement même s'il a connu des retards liés à la commande et l'arrivée des matériaux et le Conseil d'Administration s'y est investi pour accélérer les travaux.



Septembre 2024

Tableau 1 : Etat d'avancement des travaux de l'immeuble IKIREZI au 31/12/2024	
Maître de l'Ouvrage	BANCOBU
Maître d'Œuvre	AMA CONSTRUCTION
Maître de l'Ouvrage Délégué	SOBUCOS
Bureau de supervision des travaux	TBM
Date de début des travaux	01/03/2021
Date de fin des travaux	28/02/2025
Montant global du marché	29 437 687,47USD payables en 65 % USD et 35 % BIF
Décaissement brut du projet	25 656 450,52 USD payés dans les proportions 65% USD et 35% BIF
Taux d'exécution des travaux au 31/12/2024	87,82%

Au cours de l'année 2024, les travaux de finition (second œuvre) ont été effectués y compris l'installation de gros équipements techniques de l'immeubles. Le taux d'avancement général des travaux est de 87,82 % au 31/12/2024.

III. BILAN SOCIAL

L'effectif total du personnel permanent connaît une augmentation nette de 56 unités. De 436 unités au 01/01/2024, il passe à 492 unités au 31/12/2024 dont 224 unités de sexe féminin (soit 45,5%) et 268 de sexe masculin.

Pour répondre aux besoins ponctuels, la Banque a mis en place un système de personnel temporaire dont le déploiement est fait selon les besoins des différents services. C'est aussi une autre approche pour la Banque de contribuer à la réduction du niveau de chômage des jeunes diplômés et leur donner l'occasion d'acquérir de l'expérience en matière bancaire. Le personnel temporaire est d'un effectif de 232 ; soit 47,1 % du personnel permanent au 31/12/2024.

Par ailleurs, la Banque poursuit son programme d'amélioration des conditions socio-professionnelles de son personnel. Ceci passe notamment par le renforcement des compétences en l'occurrence la formation (dix cadres suivent actuellement le parcours de Manager à l'Institut Technique de Banque (ITB)), la contribution au fonds de pension complémentaire, la prise en charge de l'assurance vie et des soins de santé ainsi que l'octroi des crédits au personnel au taux social.



Décembre 2024

Toujours sous le chapitre du renforcement des capacités, il a été organisé des formations en faveur des cadres dispensées soit par des compétences internes, soit par des cabinets externes en vue de les mettre au fait des innovations implémentées par la banque et de la culture d'entreprise en particulier. Ainsi 159 cadres ont suivi le programme de formation qui portait sur les thèmes ci-après :

- ✓ Réglementation bancaire
- ✓ Gouvernance

- ✓ Code d'éthique et de déontologie
- ✓ Culture économique et financière
- ✓ Approche RSE-ESG opérationnelle dans les institutions financières

IV. RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE LA BANQUE : UNE BANQUE CITOYENNE.

Être une Banque citoyenne signifie que la Banque reste attentive et répond aux préoccupations des communautés environnantes. Dans ce cadre, la Banque appuie les initiatives des communautés environnantes dans le cadre de sa politique de responsabilité sociale. Elle intervient selon les axes majeurs ci-après : actions sociales, humanitaires, caritatives, environnementales et parrainage d'événements culturels et sportifs.



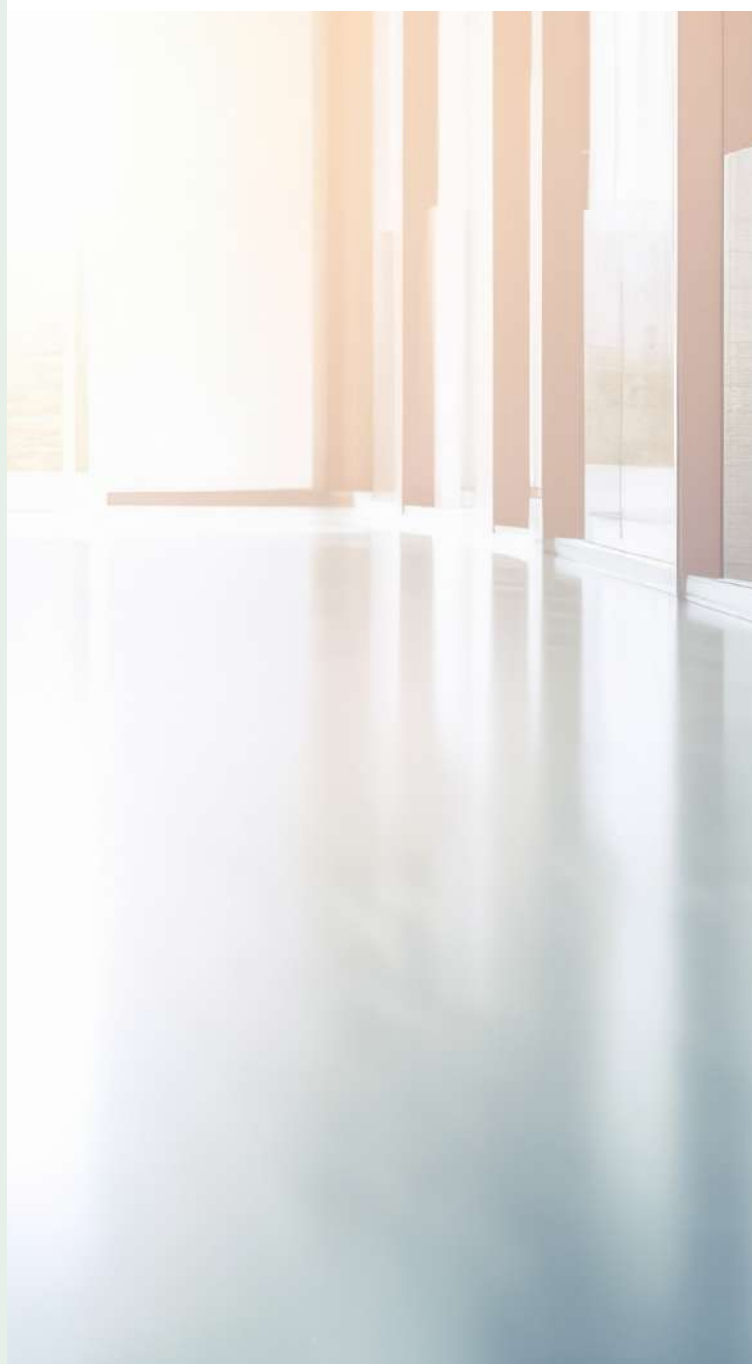
La Banque appuie également les initiatives sportives et humanitaires du personnel à travers le Club BOS (Bancobu Omnisport) et celles prises par le personnel féminin notamment lors de la Journée Internationale des droits de la Femme.

La Banque a contribué au trésor sous divers impôts (TVA, PF, TAF, IM, IRE) à hauteur de 31,7 Milliards.

V. PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS AU 31/12/2024.

La présentation des états financiers de l'exercice 2024 est faite en comparaison avec la situation de 2023 pour dégager les tendances des indicateurs financiers clés de la Banque.

Le total du bilan de la BANCObu a progressé de 9% du 31/12/2023 au 31/12/2024 passant de BIF 1.654,8 milliards à BIF 1.801,3 milliards (+ BIF 146,5 milliards).





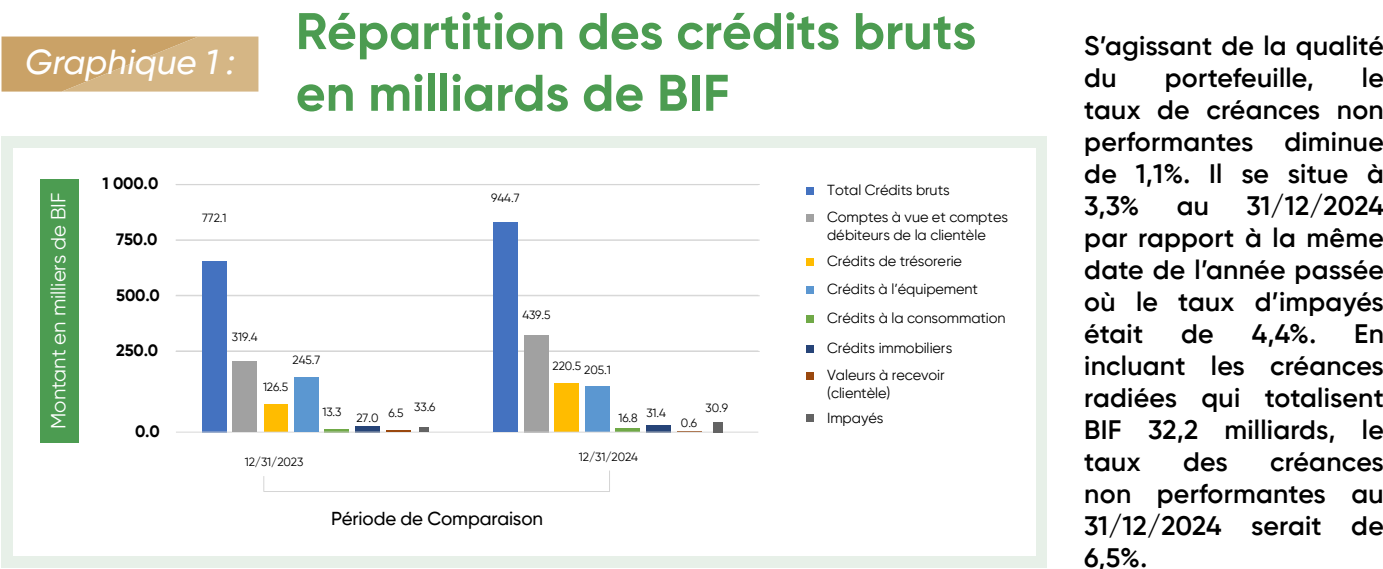
V.1. Données du bilan : actif

Tableau 2 : Rubriques de l'actif

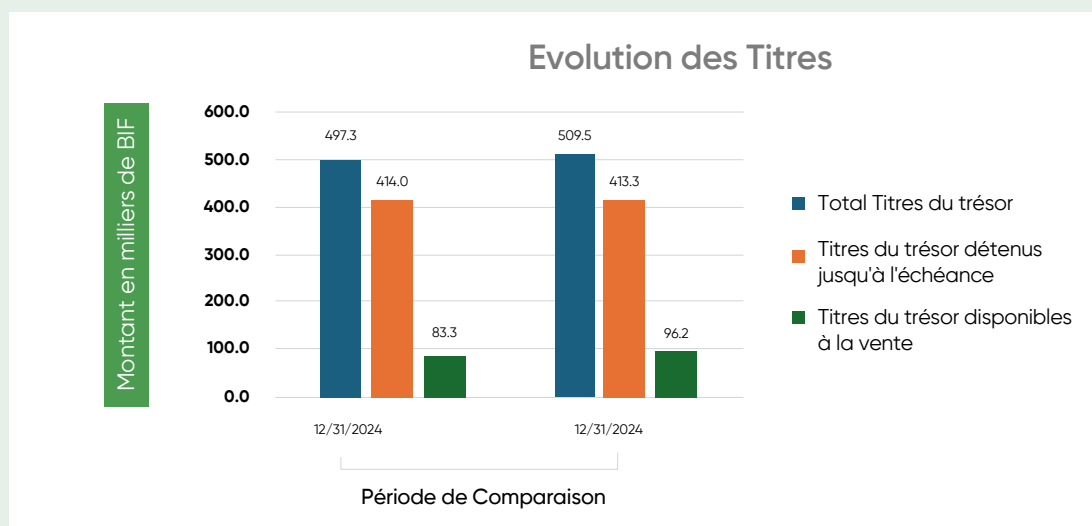
RUBRIQUES (en milliers) / ACTIFS	31/12/2024	31/12/2023	Variation annuelle	
			Montant	%
Caisses et Banque Centrale (BRB)	113 764 750	123 494 787	-9 730 037	-8%
Autres actifs financiers	22 679 954	11 738 894	10 941 060	93%
Actifs financiers disponibles à la vente	96 169 040	83 337 029	12 832 011	15%
Prêts et créances / banques et assimilées	39 330 904	98 438 850	-59 107 946	-60%
Prêts et créances sur la clientèle	928 020 673	758 332 545	169 688 127	22%
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	413 305 044	413 953 436	-648 391	-0,2%
Actifs d'impôt courants et différés	4 550 084	1 606 853	2 943 231	183%
Autres actifs	25 431 888	39 308 320	-13 876 432	-35%
Participations dans les entreprises liées	907 122	507 122	400 000	79%
Immeubles de placement	20 574 842	13 334 657	7 240 184	54%
Immobilisations corporelles	125 214 040	98 653 317	26 560 723	27%
Immobilisations incorporelles	11 348 426	12 138 355	-789 929	-7%
TOTAL ACTIFS	1 801 296 767	1 654 844 166	146 452 601	9%

Les prêts et créances sur la clientèle, nets de provisions, s'élèvent à BIF 928 milliards et représentent 51,5% du total du bilan. Ils augmentent de 22% (BIF 169,7 milliards) par rapport à l'encours du 31/12/2023 (BIF 758,3 milliards).

Le montant des créances brutes passe de BIF 772,1 milliards à BIF 944,7 milliards, soit une variation annuelle positive de BIF 172,6 milliards.



Graphique 2 : Titres du Trésor

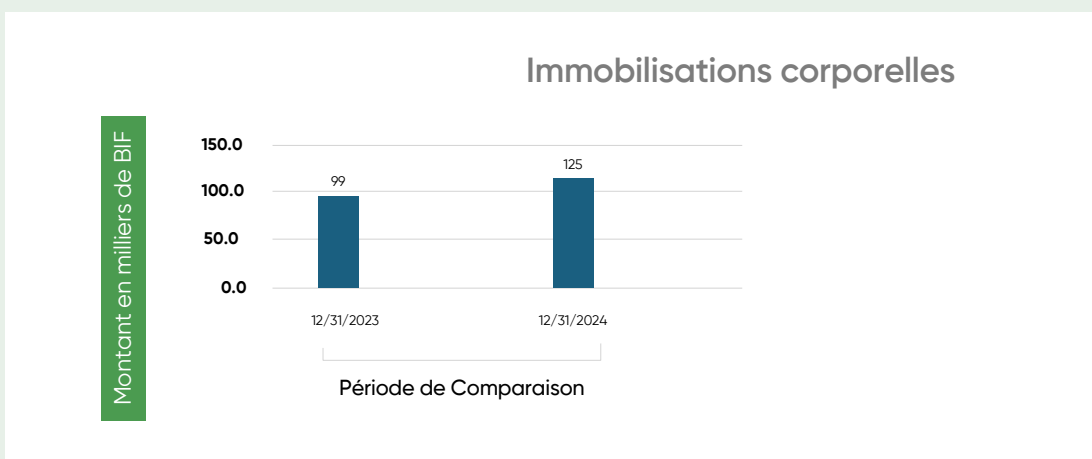


Les titres du Trésor, qui totalisent 509,5 milliards au 31/12/2024 (28,28% du total bilan, sont classés en deux catégories :

Les titres du Trésor détenus jusqu'à échéance, BIF 413,3 milliards : légère diminution de BIF 0,6 milliard soit 0,2%. La Banque n'a pas d'excédents de trésorerie pour intensifier les soumissions en titres du trésor afin de profiter de l'exonération de l'impôt sur les revenus autorisés par la loi budgétaire 2023-2024.

Les titres du Trésor disponibles à la vente, BIF 96,2 milliards : en hausse annuelle de BIF 12,8 milliards soit 15%.

Graphique 3 : Les immobilisations corporelles



Par rapport à la situation du 31/12/2023, les immobilisations corporelles augmentent de BIF 26,6 milliards soit 27% suite à l'acquisition de l'immeuble « Bancobu IKIREZI ».



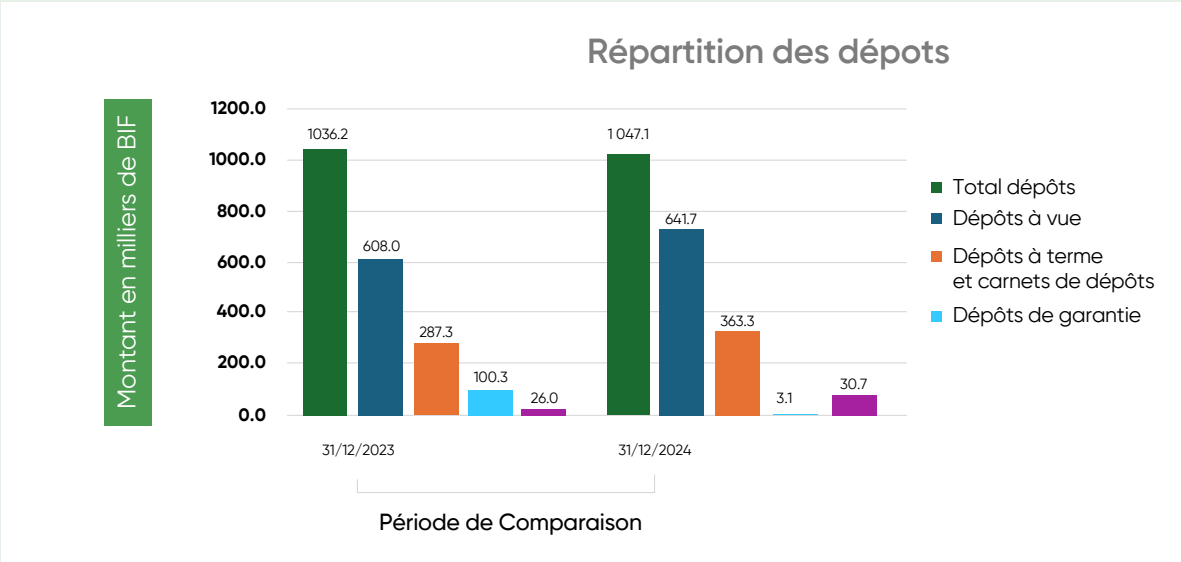
V.2. Données du bilan : passif

Tableau 3 : les rubriques du Passif

RUBRIQUES (en milliers) / PASSIFS	31/12/2024	31/12/2023	Variation annuelle	
			Montant	%
DETTES				
Banque Centrale (BRB)	125 568 412	165 127 525	-39 559 113	-24%
Dettes envers les banques et assimilées	332 203 372	176 741 487	155 461 885	88%
Dettes envers la clientèle	1 047 115 979	1 036 175 288	10 940 691	1%
Passifs d'impôts courants et différés	8 072 600	10 993 952	-2 921 352	-27%
Autres passifs	10 183 507	9 303 379	880 128	9%
Provisions pour risques et charges	19 671 063	15 014 135	4 656 928	31%
Subventions d'investissement	1 748 831	1 186 048	562 783	47%
TOTAL DETTES	1 544 563 765	1 414 541 814	130 021 951	9%
CAPITAUX PROPRES				
Capital et réserves liées	152 127 524	152 127 524	0	0%
Réserves consolidées	33 019 430	25 940 831	7 078 600	27%
Gains ou pertes latents ou différés	22 371 211	22 155 382	215 829	1%
Résultat de l'exercice	49 214 836	40 078 615	9 136 221	23%
TOTAL CAPITAL ET RESERVES	256 733 001	240 302 352	16 430 650	7%
TOTAL PASSIFS	1 801 296 767	1 654 844 166	146 452 601	9%

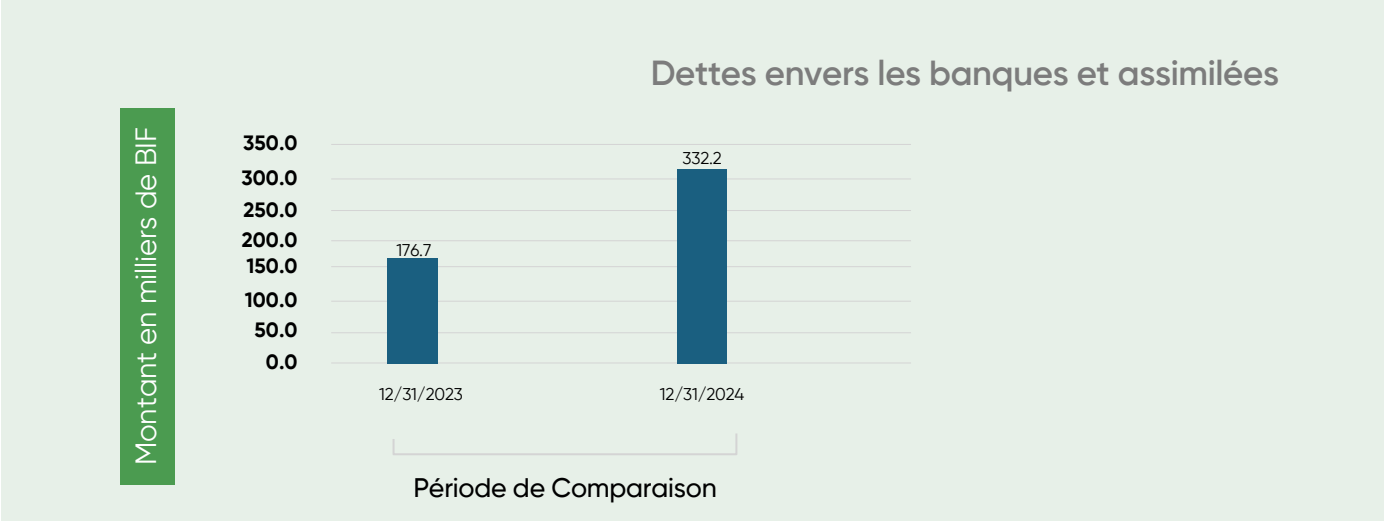
Les trois principales ressources sont les dépôts de la clientèle, les dettes envers les banques et assimilées et les capitaux propres.

Graphique 4 : Les dépôts



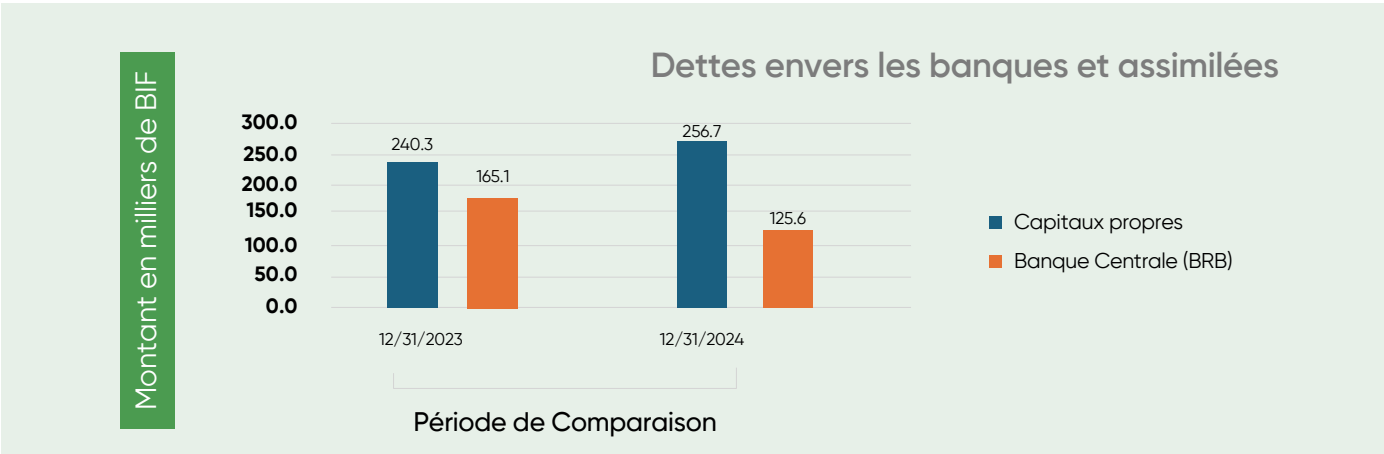
Les dépôts de la clientèle (ou dettes envers la clientèle) sont la principale ressource de la Banque avec un encours global de BIF 1 047,1 milliards au 31/12/2024; ils enregistrent une progression annuelle de BIF 10,9 milliards ou 1% par rapport à leur niveau du 31/12/2023 (BIF 1 036,2 milliards).

Graphique 5 : **Dettes envers les banques et assimilés**



La variation sensible des dettes envers les banques et assimilées de BIF 155,5 milliards ou +88% s'explique par les engagements auprès d'AFREXIMBANK pour importation du carburant d'un montant de USD 45 millions et des crédits contractés auprès de la TDB notamment pour les paiements en devises liés à la construction de l'Immeuble IKIREZI.

Graphique 6 : **Capitaux propres et refinancement**



Les capitaux propres s'élèvent à BIF 256,7 milliards au 31/12/2024, avec une variation annuelle positive de BIF 16,4 milliards ou 7%.

Par contre, le refinancement à la BRB a diminué de BIF 39,6 milliards soit 24% et se situe à BIF 125,6 milliards en termes de variations annuelles. Cette diminution est due à une amélioration de la trésorerie de la Banque.

V.3. Compte de résultat

Tableau 4 : compte de résultat

POSTES	31/12/2024	31/12/2023	Variation annuelle	
			Montant	%
Intérêts nets	103 820 365	88 282 382	15 537 982	18%
Produit net bancaire	114 014 954	99 416 087	14 598 866	15%
+ Produits des autres activités	10 350 122	7 521 951	2 828 170	38%
- Charges des autres activités	-160 122	-182 909	22 787	100%
- Frais généraux	-31 150 787	-26 474 228	-4 676 560	18%
Résultat brut d'exploitation	54 069 282	50 579 567	3 489 715	7%
- Coût net du risque	-424 668	-2 085 593	1 660 925	-80%
Résultat d'exploitation	53 644 614	48 493 974	5 150 640	11%
+/- Gains ou pertes nets sur autres actifs	178 351	1 073 688	-895 337	-83%
Résultat avant impôt	53 822 965	49 567 663	4 255 303	9%
- Impôts sur les bénéfices	-4 608 130	-9 489 048	4 880 918	-51%
Résultat net	49 214 836	40 078 615	9 136 221	23%
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL				
Gains ou pertes latents des actifs disponibles à la vente	875 168	356 035	519 133	100%
RÉSULTAT GLOBAL TOTAL	50 090 004	40 434 650	9 655 353	24%

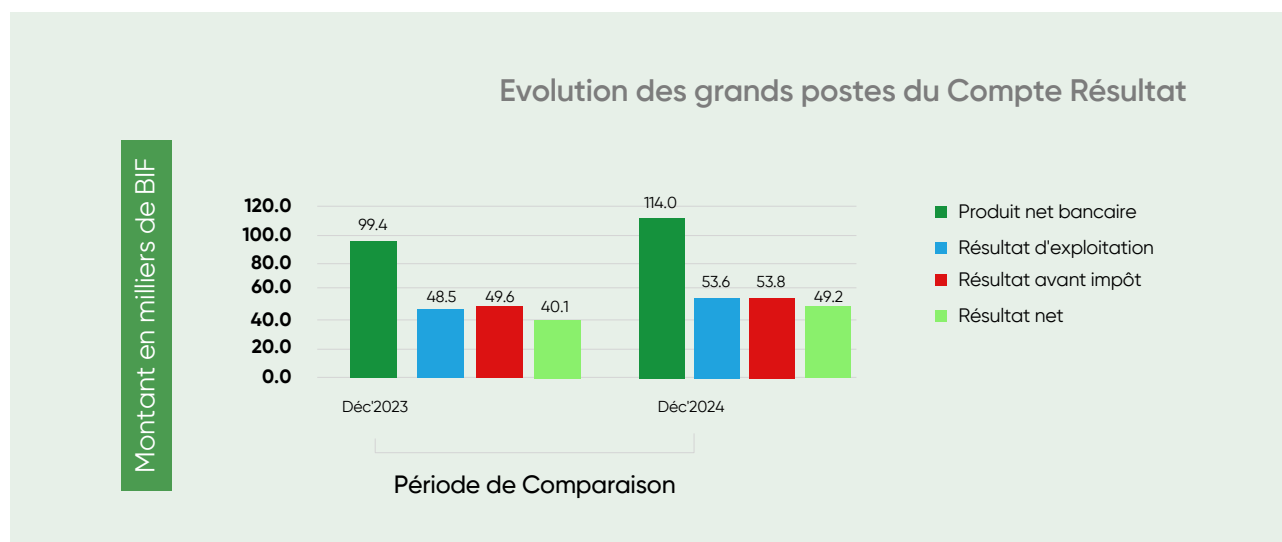
Le produit net bancaire (PNB) évolue positivement avec une augmentation annuelle de 15% (BIF 14,6 milliards) par rapport à la situation du 31/12/2023

Le résultat brut d'exploitation augmente de BIF 3,5 milliards passant de 50,6 milliards à 54,1, soit une variation de 7%. Bien que positive, la variation est plus faible que celle du PNB avec la poursuite de programmes ambitieux d'innovation et de développement d'un capital humain capable de mettre en œuvre le déploiement de la vision BANCOBU GROUP.

Aussi, le coefficient d'exploitation maintient une tendance haussière passant de 56,5% au 31/12/2023 à 61,5% au 31/12/2024 et dépasse la limite généralement admise d'un coefficient inférieur ou égal à 60%. L'engagement est de ramener ce coefficient dans les normes dès 2025.

La hausse du résultat net par rapport à l'exercice 2023 est de BIF 9,1 milliards soit 23% et par rapport au budget 2024, la hausse est de BIF 4,1 milliards soit un taux d'exécution de 109,2%.

Evolution des grands postes du Compte de résultat par rapport à l'année passée



La variation sensible des dettes envers les banques et assimilées de BIF 155,5 milliards ou +88% s'explique par les engagements auprès d'AFREXIMBANK pour importation du carburant d'un montant de USD 45 millions et des crédits contractés auprès de la TDB notamment pour les paiements en devises liés à la construction de l'Immeuble IKIREZI.

V.4. Budget d'investissement

La Banque a réalisé des investissements d'un montant global de BIF 5,8 milliards, soit 46% du budget suite principalement à la volatilité des prix et au report en 2025 de grands investissements autres que les travaux d'achèvement de l'immeuble IKIREZI.

V.4. Synthèse des indicateurs de performance

Tableau 4 : Evolution des principaux indicateurs de performance

Indicateurs de performance	31/12/2024	31/12/2023	Variation annuelle	
Dépôts	1 047 115 979	1 036 175 288	10 940 691	1%
Crédits bruts	944 675 881	772 062 357	172 613 524	22%
Actifs financiers disponibles à la vente et détenus jusqu'à l'échéance	509 474 084	497 290 465	12 183 620	2%
PNB (Produit net bancaire)	114 014 954	99 416 087	14 598 866	15%
RBE (Résultat brut d'exploitation)	54 069 282	50 579 567	3 489 715	6,9%
RN (Résultat net)	49 214 836	40 078 615	9 136 221	23%
FG (Frais généraux)	70 135 671	56 175 563	13 960 108	25%
CP (Capitaux Propres Comptables)	256 733 001	240 302 352	16 430 650	7%
TA (Total des Actifs)	1 801 296 767	1 654 844 166	146 452 601	9%
CE (Coefficient d'Exploitation)	61,5%	56,5%	5,0%	
ROE (Return On Equity)	19,2%	16,7%	2,5%	
ROA (Return On Asstets)	2,73%	2,42%	0,3%	

Les principaux indicateurs d'activité bancaire et de résultat au 31/12/2024 ont connu une évolution positive.

La Banque réalise un résultat global total au 31/12/2024 de BIF 50,1 milliards, en hausse par rapport à celui du 31/12/2023 (BIF 40,4 milliards) avec une variation positive de BIF 9,7 milliards ou 24%.

Les états financiers détaillés pour l'exercice clos le 31/12/2024 sont présentés en annexe. Ils comprennent les tableaux suivants :

✓	Situation financière (Bilan)
✓	Compte de résultats
✓	Tableau des flux de trésorerie
✓	tat de variation des capitaux propres



■ LES ADMINISTRATEURS DE LA BANCObU



VI. PERSPECTIVES 2025

Les axes majeurs sur lesquels la Banque va orienter ses activités pour maintenir la croissance sont :

1. Le recouvrement des créances en général et des créances radiées en particulier :

- ✓ Identifier les créances à recouvrer en vérifiant l'âge des impayés et leur montant,
- ✓ Prioriser les créances en fonction de leur ancienneté et de la probabilité de recouvrement,
- ✓ Segmenter les créances selon la nature, proposer des solutions flexibles de paiement.

2. La maîtrise des frais généraux :

- ✓ Suivi rigoureux des dépenses,
- ✓ Optimisation des achats,
- ✓ Formation et sensibilisation des employés pour qu'ils soient conscients de l'importance de la maîtrise des frais généraux.

3. La poursuite de la collecte des dépôts et mobilisations de ressources stables :

- ✓ Mettre en place des conseillers dédiés ou des outils d'accompagnement personnalisés pour aider les clients à mieux comprendre l'importance des placements à long terme et la gestion de leurs ressources financières,
- ✓ Lancer des campagnes de communication pour sensibiliser les clients à l'importance de l'épargne et à la sécurité des placements bancaires. Cela peut inclure des ateliers, des webinaires ou des brochures informatives ;

4. Le démarchage de grands clients sains et surtout les importateurs opérant dans les domaines prioritaires de l'Etat :

- ✓ Étudier les secteurs prioritaires de l'Etat,
- ✓ Identifier les importateurs opérant dans les secteurs prioritaires de l'Etat, personnaliser les importateurs en fonction de leur activité, leurs défis et les opportunités dans leur secteur.

5. La diversification des produits :

- ✓ Étudier les secteurs prioritaires de l'Etat,
- ✓ Identifier les besoins et attentes non satisfaits des consommateurs,
- ✓ Étudier les tendances de consommation et les nouveaux comportements d'achat,
- ✓ Observer les produits concurrents et leur positionnement,
- ✓ Optimiser l'expérience client en proposant des services supplémentaires pour enrichir l'offre produit.

6. Développement des activités du marché des capitaux :

- ✓ Opérationnaliser les activités de custody service et de registraire, les activités de courtage, de gestionnaires d'actifs et de conseillers en investissement en dotant de tous les moyens humains et matériels nécessaires à la filiale BANCObu CAPITAL, service Custody et service Registraire ;
- ✓ Développer les compétences des collaborateurs par des formations internes et externes.



RAPPORT DE COMMISSARIAT AUX COMPTES, SITUATION AU 31 DECEMBRE 2024

Rapport de Commissariat aux Comptes, Situation au 31 DECEMBRE 2024

3. Rapport de certification des états financiers de la BANCOBU s.m. au 31 Décembre 2024

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, et spécialement la Loi n°1/09 du 30 mai 2011 portant code des sociétés privées et à participation publique en son article 141, nous avons procédé aux vérifications requises sur les comptes de la BANCOBU s.m. au 31 décembre 2024. Nous réaffirmons notre indépendance par rapport à la BANCOBU, ainsi qu'aux responsables de son management, tel que cela est requis par la circulaire n°16/18 relative à l'agrément et à l'exercice de la fonction de Commissaire aux Comptes dans les établissements de crédit, et par le code de déontologie des Commissaires aux Comptes.

Ces informations sont de la responsabilité de la Direction de la banque.

Responsabilité des Administrateurs et de la Direction de la BANCOBU s.m. dans l'établissement et la présentation des états financiers

Les Administrateurs sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers, conformément aux normes comptables applicables aux banques et établissements financiers en République du Burundi. Ils ont l'obligation de mettre en place un système de contrôle interne adéquat et efficace, qui permet la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du Commissaire aux Comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Cet audit a été réalisé selon les normes de l'IFAC. Les normes ISA requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondage, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers de la BANCOBU s.m présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, l'état de sa situation financière au 31 décembre 2024, l'état du résultat global, l'état de variation des capitaux propres ainsi que l'état des flux de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux normes comptables applicables aux banques et établissements financiers en République du Burundi.

Les caractéristiques des états financiers sont les suivantes :

	31/12/2024	Données comparatives
Totaux du bilan (BIF '000'), comparés au 31/12/2023	1 801 296 767	1 654 844 166
Résultat global (BIF '000') comparé au 31/12/2023	50 090 004	40 434 650
Capitaux propres, comparés au 31/12/2023	256 733 001	240 302 352



Février 2025

Fait à Bujumbura le 21/02/2025
FIDASCO INTERNATIONAL



8 sur 32



RESOLUTION DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES DU 25 MARS 2025

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de la BANCOBU, délibérant conformément aux articles 37 et 42 des statuts de la Banque, après analyse de la proposition du Conseil d'Administration approuve la participation de la BANCOBU, SM au Capital social du FIGA, S.M. à hauteur d'un milliard de francs burundais (BIF 1 000 000 000) soit cent actions (100) de valeur nominale 10 000 000 BIF chacune.

Fait à Bujumbura, le 25/03/2025

Les membres du Bureau de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires :

1. Madame Léa NGABIRE, Présidente ;
2. Monsieur Emmanuel MIBURO, Scrutateur ;
3. Monsieur Gilbert NZEYIMANA, Scrutateur ;
4. Madame Trinitas GIRUKWISHAKA, Secrétaire ;
5. Monsieur Audace SEKARIMUNDA, représentant le Cabinet FIDASCO, Commissaire aux Comptes.



RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES DU 25 MARS 2025

Première résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la BANCOBU, délibérant conformément aux articles 37, 41 et 49 des statuts de la Banque, après examen du rapport du Conseil d'Administration pour l'exercice social 2024, approuve ce rapport à l'unanimité.

Deuxième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la BANCOBU, délibérant conformément aux articles 37, 41 et 49 des statuts de la Banque, après examen du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice social 2024, approuve ce rapport à l'unanimité.

Troisième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la BANCOBU, délibérant conformément aux articles 37, 41 et 49 des statuts de la Banque, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes, approuve à l'unanimité les états financiers de l'exercice 2024 comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de variation de capitaux propres et le tableau de flux de trésorerie ainsi que le résultat net arrêté à BIF 49 214 835.638

Quatrième résolution :

- Réserves légales	: BIF	1.658.465.088
- Réserves pour investissement	: BIF	9.950.000.000
- Réserves facultatives	: BIF	6.500.000.000
- Dividendes	: BIF	14.824.175.800
- Report à nouveau	: BIF	236.660.870

Le résultat à affecter étant arrêté à BIF 33.169.301.758, l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la BANCOBU, délibérant conformément aux articles 37, 41 et 50 des statuts de la Banque, sur proposition du Conseil d'Administration, approuve à l'unanimité l'affectation de ce résultat comme suit :

Cinquième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la BANCOBU, délibérant conformément aux articles 37, 41 et 49 des statuts de la Banque, après avoir approuvé les comptes de la Banque, donne à l'unanimité décharge aux Administrateurs pour leur gestion de l'exercice social 2024.

Sixième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la BANCOBU, délibérant conformément aux articles 37, 41 et 49 des statuts de la Banque, après avoir approuvé les comptes de la Banque, donne à l'unanimité décharge au Commissaire aux Comptes pour la vérification des comptes de l'exercice social 2024 ainsi que la réalisation de sa mission de façon générale au titre de l'exercice 2024.

Septième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la BANCOBU, délibérant conformément aux articles 16, 37 et 41 des statuts de la Banque, sur proposition du Conseil d'Administration :

- Renouvelle le mandat de Madame Trinitas GIRUKWISHAKA, Administrateur représentant l'Etat, pour un mandat de 4 ans qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de 2029 statuant sur les comptes de l'exercice 2028.
- Renouvelle le mandat de Monsieur Charles NDAGIJIMANA, Administrateur représentant la SOCABU, pour un mandat de 4 ans qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de 2029 statuant sur les comptes de l'exercice 2028.
- Renouvelle le mandat de Monsieur Gilbert NZEYIMANA, Administrateur représentant Interpetrol Trading Ltd, pour un mandat de 4 ans qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de 2029 statuant sur les comptes de l'exercice 2028.

Huitième résolution :

Après analyse des motivations avancées par le cabinet FIDASCO, Commissaire aux comptes et la proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale approuve une rémunération de BIF 35.000.000 hors taxes, soit 41.300.000 toutes taxes comprises, et cela pour la vérification des comptes de l'exercice 2025.

Fait à Bujumbura, le 25/03/2025.

Les membres du Bureau de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires :

1. Madame Léa NGABIRE, Présidente ;
2. Monsieur Emmanuel MIBURO, Scrutateur ;
3. Monsieur Gilbert NZEYIMANA, Scrutateur ;
4. Madame Trinitas GIRUKWISHAKA, Secrétaire ;
5. Monsieur Audace SEKARIMUNDA, représentant le Cabinet FIDASCO, Commissaire aux Comptes.



RESOLUTION AGO DU 25 MARS 2025 NOTARIE



OFFICE NOTARIAL DE BUJUMBURA Acte n° M/1953/2025 premier feuillet

ACTE DE DEPOT AU RANG DES MINUTES

L'an deux mille vingt-cinq, le quatrième jour du mois d'avril, devant Nous, Maître NTIBANGANA Jocelyne, Notaire à Bujumbura, 31 Boulevard de l'Uprona a comparu :

Madame Léa NGABIRE, Présidente du Conseil d'Administration

En présence de Monsieur GATAVU Chérif et Madame NTIHINDUKA Kérène, Témoins instrumentaires à ce requis et réunissant les conditions exigées par la loi ; Lequel comparant Nous a requis de recevoir au rang des minutes de Notre Office Notarial, pour qu'il en soit délivré tous extraits, grosses et expéditions, l'original d'un acte sous seing privé portant la date du vingt-cinq mars, deux mille vingt-cinq comportant trois feuillets dont la teneur peut être ainsi résumée:

RESOLUTION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES DE LA BANQUE COMMERCIALE DU BURUNDI «BANCOBU» DU 25 MARS 2025





OFFICE NOTARIAL DE BUJUMBURA Acte n° M/1953/2025 deuxième feuillet

Lecture dudit acte faite par Nous, le comparant Nous a déclaré qu'il renferme bien l'expression de sa volonté.

En foi de quoi, Nous avons apposé Notre sceau et Notre signature, ainsi que les références du présent acte de dépôt, sur chacun des feuillets de l'acte déposé, puis avons annexé ce dernier au présent acte qui a été signé par Nous, par le comparant et par les témoins et revêtu du sceau de Notre Office.

Dont acte sur deux feuillets

LA COMPARANTE

Madame Léa NGABIRE
Présidente du Conseil d'Administration



LES TEMOINS

GATAVU Chérif



NTIHINDUKA Kérène



DEPOSE AU RANG DES MINUTES.
PAR ACTE N°: M/1953/2025
Fait à BUJUMBURA
Le: 04 AVR. 2025
Numéro du nombre total
Feuillet des feuillets


Jocelyne NTIBANGANA
NOTAIRE A BUJUMBURA

LE NOTAIRE



BANCOBU, S.M.



**RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES
ACTIONNAIRES DU 25 MARS 2025**

Première résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la BANCOBU, délibérant conformément aux articles 37, 41 et 49 des statuts de la Banque, après examen du rapport du Conseil d'Administration pour l'exercice social 2024, approuve ce rapport à l'unanimité.

Deuxième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la BANCOBU, délibérant conformément aux articles 37, 41 et 49 des statuts de la Banque, après examen du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice social 2024, approuve ce rapport à l'unanimité.

Troisième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la BANCOBU, délibérant conformément aux articles 37, 41 et 49 des statuts de la Banque, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes, approuve à l'unanimité les états financiers de l'exercice 2024 comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de variation de capitaux propres et le tableau de flux de trésorerie ainsi que le résultat net arrêté à BIF 49 214 835.638

Quatrième résolution :

Le résultat à affecter étant arrêté à **BIF 33.169.301.758**, l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la BANCOBU, délibérant conformément aux articles 37, 41 et 50 des statuts de la Banque, sur proposition du Conseil d'Administration, approuve à l'unanimité l'affectation de ce résultat comme suit :

- Réserves légales	: BIF	1.658.465.088
- Réserves pour investissement	: BIF	9.950.000.000
- Réserves facultatives	: BIF	6.500.000.000
- Dividendes	: BIF	14.824.175.800
- Report à nouveau	: BIF	236.660.870





Cinquième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la BANCOBU, délibérant conformément aux articles 37, 41 et 49 des statuts de la Banque, après avoir approuvé les comptes de la Banque, donne à l'unanimité décharge aux Administrateurs pour leur gestion de l'exercice social 2024.

Sixième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la BANCOBU, délibérant conformément aux articles 37, 41 et 49 des statuts de la Banque, après avoir approuvé les comptes de la Banque, donne à l'unanimité décharge au Commissaire aux Comptes pour la vérification des comptes de l'exercice social 2024 ainsi que la réalisation de sa mission de façon générale au titre de l'exercice 2024.

Septième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la BANCOBU, délibérant conformément aux articles 16, 37 et 41 des statuts de la Banque, sur proposition du Conseil d'Administration :

- Renouvelle le mandat de Madame Trinitas GIRUKWISHAKA, Administrateur représentant l'Etat, pour un mandat de 4 ans qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de 2029 statuant sur les comptes de l'exercice 2028.
- Renouvelle le mandat de Monsieur Charles NDAGIJIMANA, Administrateur représentant la SOCABU, pour un mandat de 4 ans qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de 2029 statuant sur les comptes de l'exercice 2028.
- Renouvelle le mandat de Monsieur Gilbert NZEYIMANA, Administrateur représentant Interpetrol Trading Ltd, pour un mandat de 4 ans qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de 2029 statuant sur les comptes de l'exercice 2028.



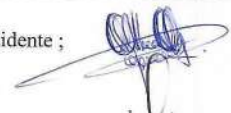
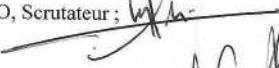
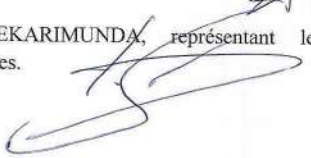


Huitième résolution :

Après analyse des motivations avancées par le cabinet FIDASCO, Commissaire aux comptes et la proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale approuve une rémunération de BIF 35.000.000 hors taxes, soit 41.300.000 toutes taxes comprises, et cela pour la vérification des comptes de l'exercice 2025.

Fait à Bujumbura, le 25/03/2025.

Les membres du Bureau de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires :

1. Madame Léa NGABIRE, Présidente ; 
2. Monsieur Emmanuel MIBURO, Scrutateur ; 
3. Monsieur Gilbert NZEYIMANA, Scrutateur ; 
4. Madame Trinitas GIRUKWISHAKA, Secrétaire ; 
5. Monsieur Audace SEKARIMUNDA, représentant le Cabinet FIDASCO, Commissaire aux Comptes. 





**OFFICE NOTARIAL DE BUJUMBURA Acte n° M/1953/2025 sixième et dernier
feuillet**

Enregistré par Nous, Maître Jocelyne NTIBANGANA, Notaire à Bujumbura, aux
jours, mois et an que dessus, sous le numéro M/1953/2025 du Volume quarante de
notre Office

Etat des frais : Original	15.000.-
Expédition (5.000 x 6)	: 30.000.-
	45.000
Taxe de 10% pour compte du Trésor publique	+ 4500
	49.500



Maître Jocelyne NTIBANGANA
NOTAIRE A BUJUMBURA

POUR EXPEDITION AUTHENTIQUE

Fait à BUJUMBURA

04 AVR. 2025

Le:

DEPOSE AU RANG DES MINUTES
PAR ACTE N°: M/1953/2025
Fait à BUJUMBURA
Le: 04 AVR. 2025
Numéro du Feuille: 66 nombre total des feuillets



Bujumbura, mars 2025
Le Conseil d'Administration

